



L'objectif du protocole POPAmphibien « Communauté » est de suivre les tendances des populations d'amphibiens au cours du temps, à l'échelle nationale et aux échelles régionales.



## UNITÉ DE SUIVI

Points (sites aquatiques)



## TEMPORALITÉ DE SUIVI

3 passages annuels

1 an sur 2



## MÉTHODES DE SUIVI

Détection à vue

Détection à l'écoute

Pêche à l'épuisette ou nasses

## LE PROTOCOLE EN BREF

01

### Identifier 3 sites aquatiques

Sélectionner une zone géographique appelée "aire", contenant au minimum 3 sites aquatiques proches favorables à la reproduction des amphibiens



### Réaliser 3 passages par an, tous les 2 ans, sur l'aire

Réaliser les passages pendant la saison de reproduction des espèces cibles (en janvier-février, mars-avril et mai-juin) et noter les espèces rencontrées

02

03

### Saisir les données

Les données récoltées dans le cadre du protocole doivent être saisies dans les plateformes GeoNature dédiées



# POPAMPHIBIEN COMMUNAUTÉ

## CONTEXTE

Ce protocole a été élaboré par la Société herpétologique de France (SHF), les Réserves naturelles de France (RNF), l'Office national des forêts (ONF), l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE), le Centre d'écologie fonctionnelle & évolutive de Montpellier (UMR CEFE) et le Centre d'études biologiques de Chizé (UMR CEBC) avec l'appui de Florèn Hugon, la biostatisticienne en charge de l'analyse des données (BioDivAct).

Depuis 2021, la SHF coordonne le programme de surveillance de l'herpétofaune en France, en assurant à la fois le déploiement des protocoles de suivi à l'échelle nationale, la centralisation des données et le suivi des analyses, ainsi que l'animation du programme.

## ESPÈCES CIBLES : AMPHIBIENS COMMUNS

Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)  
Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)  
Crapaud commun (*Bufo bufo*)  
Crapaud épineux (*Bufo spinosus*)  
Discoglosse corse (*Discoglossus montalentii*)  
Discoglosse peint (*Discoglossus pictus*)  
Discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*)  
Grenouille agile (*Rana dalmatina*)  
Grenouille rousse (*Rana temporaria*)  
Grenouille taureau (*Aquarana catesbeiana*)  
Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*)  
"Grenouilles vertes" (*Pelophylax sp.*)  
Grenouille de Graf (*Pelophylax kl. grafi*)  
Grenouille de Lessona (*Pelophylax lessonae*)  
Grenouille de Pérez (*Pelophylax perezii*)  
Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*)  
Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*)

Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)  
Rainette ibérique (*Hyla molleri*)  
Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)  
Rainette sarde (*Hyla sarda*)  
Rainette verte (*Hyla arborea*)  
Salamandre de Corse (*Salamandra corsica*)  
Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)  
Sonneur à ventre de feu (*Bombina bombina*)  
Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)  
Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*)  
Triton crêté (*Triturus cristatus*)  
Triton crêté italien (*Triturus carnifex*)  
Triton marbré (*Triturus marmoratus*)  
Triton palmé (*Lissotriton helveticus*)  
Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*)  
Xénope lisse (*Xenopus laevis*)

Citation : Barrioz M., Miaud C. & Trochet A. (coord.) 2026 – Protocole de suivi des populations d'amphibiens de France hexagonale et Corse, « POPAmphibien Communauté ». Société herpétologique de France – version 2.3 2026.



## ÉCHELLE D'ÉTUDE

L'**échelle régionale** est au cœur de ce dispositif : des stratégies d'échantillonnage régionales ont été co-rédigées avec les coordinateurs régionaux de la SHF afin de garantir une répartition homogène des suivis sur le territoire. Ainsi, des mailles prioritaires à suivre ont été déterminées au sein de chaque région, garantissant un échantillonnage adéquate permettant d'aboutir à des tendances robustes.



**Avant toute mise en œuvre d'un suivi POPAmphibien « Communauté », veuillez contacter votre coordinateur régional, dont vous trouverez les coordonnées sur notre site internet :**

<https://lashf.org/presentation-de-la-shf/#coordinateurs>



©Axel Martin

## DIFFUSION DES DONNÉES

L'ensemble des données issues des protocoles POPAmphibien est transmis chaque année au SINP (export des données dont la SHF est gestionnaire par la géomaticienne Adèle Hurabielle, [geomaticien@lashf.org](mailto:geomaticien@lashf.org) et export des autres données par les structures régionales gestionnaires de ces dernières).



**SINP**  
Système d'Information  
de l'INventaire du Patrimoine naturel

**INPN** Inventaire  
National du  
Patrimoine  
Naturel

# Mise en oeuvre du **PROTOCOLE**

## **01 SÉLECTIONNER UNE "AIRE" CONTENANT DES "SITES"**

Une « **aire** » est définie comme étant la **zone géographique d'intérêt** que l'on souhaite suivre, dont l'étendue est définie par la durée totale de la sortie sur le terrain (entre **3h et 4h maximum** pour visiter tous les sites d'une aire). Au sein de cette aire, **3 « sites » minimum** sont identifiés.

Le choix de l'aire suivie est fait par les observateurs en fonction de critères de faisabilité (accès). Une aire doit être définie avec une certaine **homogénéité paysagère** (c'est-à-dire que les sites présents au sein d'une aire doivent être similaires en termes d'entité paysagère, par exemple un ensemble de sites en zone forestière).



### **QU'EST-CE QU'UN SITE ?**

Un « **site** » est défini comme étant un habitat aquatique favorable à la reproduction des amphibiens (une mare, un étang, un fossé, une zone humide, etc.). Le site devra être prospecté plusieurs fois par an lors de **3 « passages »** (voir ci-après). L'emplacement des sites est **fixé définitivement** pour les futurs suivis.

L'observateur doit ajouter systématiquement tout nouveau site (mare créée) présent au sein de son aire. La disparition d'un site (comblement d'une mare, pollution, etc.) est à notifier dans les outils de saisie. Si celui-ci est définitivement perdu, il ne sera plus suivi les années suivantes. Si l'habitat est défavorable de manière temporaire, le site doit être conservé au cours du temps. *NB* : Si une mare comblée ou polluée l'année X est restaurée ou dépolluée l'année Y, le suivi de ce site doit être repris.



### **COMMENT NOMMER LES SITES ?**

Les noms donnés aux aires et aux sites doivent permettre de **facilement les identifier** pour les personnes effectuant les suivis. L'idéal est un nom court et précis. La nomenclature suivante est recommandée :

- Nom de l'aire : au choix. Si vous manquez d'inspiration, la préconisation est d'indiquer « DD\_lieudit » où « DD » est le numéro de département et « lieudit » le nom du lieu dit (par exemple « 87\_VigenSail ») ;
- Nom du site : « X\_zoneA » où « X » est le numéro du site et « zoneA » est une information complémentaire (par exemple « 1\_Marais », « 2\_Lavoir », etc.).

Avec la bancarisation des données sous GeoNature, ces noms peuvent être modifiés (si et seulement si toutes les données ont été bancarisées sur cet outil).

Par ailleurs, une recherche par commune permet d'afficher les aires déjà saisies sur ces localités.

# 02 RÉALISER LES PROSPECTIONS



\* Toute capture d'espèces protégées (par nasse ou épuisette) nécessite l'obtention d'une **dérogation pour la capture provisoire d'espèces protégées**. La demande est à faire auprès de votre DREAL (dossier à envoyer avec le CERFA n°13616\*01 rempli accompagné d'un document détaillé du projet). Après consultation de votre dossier, vous obtiendrez un arrêté préfectoral vous autorisant à capturer les espèces citées. Attention ! Les délais d'obtention peuvent être assez longs, pensez à anticiper.

## Méthodes de détection

Plusieurs méthodes de détection des amphibiens peuvent être utilisées lors de ce protocole :

- Détection à vue (de jour et/ou de nuit)
- Détection au chant (pour les anoures)
- Détection par capture (nasse ou épuisette)\* (non obligatoire)

## Suivre les sites lors de "passages"

**Trois passages** doivent être réalisés par an (un an sur deux), répartis régulièrement de janvier à juin, pour couvrir l'ensemble des saisons de reproduction des amphibiens ciblés. Les dates de passages ne sont pas fixes, et sont à définir en fonction des spécificités régionales et des conditions météorologiques.

L'effort de prospection est identique et cadré pour chaque site (méthode de détection, moment, durée, etc.). Il est conseillé de réaliser un passage (peu importe le nombre de sites à suivre) sur une demi-journée maximum.

À titre indicatif, les **3 passages** peuvent être réalisés entre **début janvier et fin juin**, qui semble être la saison la plus favorable pour détecter les différentes espèces de la communauté des amphibiens de France hexagonale et Corse :



### Janvier - Février

Grenouilles agile, rousse et des champs (chant et ponte)  
Crapaud commun (chant et ponte)  
Crapaud épineux (chant et ponte)  
Salamandre tachetée (larve)  
Tritons (adultes)  
Alyte accoucheur (larve)  
Pélodyte ponctué (chant et ponte)



### Mars - Avril

Crapaud calamite (chant et ponte)  
Crapaud vert (chant et ponte)  
Rainettes verte et méridionale (chants)  
Alyte accoucheur (chant)  
Grenouilles vertes (chants)  
Pélodyte ponctué (chant et ponte)  
Tritons (adultes)  
Salamandre tachetée (larve)  
Sonneur à ventre jaune (chant)  
Autres espèces aux stades larvaires ou adultes



### Mai - Juin

Grenouilles vertes (chants)  
Sonneur à ventre jaune (chant, larves)  
Rainettes (chants)  
Autres espèces aux stades larvaires ou adultes

La saisie des amphibiens observés au genre ne permet pas l'obtention des tendances de populations (sauf pour les espèces du genre *Pelophylax* où une tendance nationale au genre est calculée). Il est donc demandé aux observateurs de déterminer les individus au **rang d'espèce**.

## Déroulé des passages

Lors de tous les passages, la prospection visuelle et auditive est obligatoire. La détection par capture (époussette ou nasses) est possible et non obligatoire.

### ➔ PREMIER PASSAGE (JANVIER-FÉVRIER)

Ce premier passage se réalise de préférence de jour (mais éventuellement en soirée).

1

#### **PROSPECTER LE SITE AQUATIQUE POUR LE REPÉRAGE VISUEL (ET AUDITIF) DES AMPHIBIENS (PONTES, LARVES, ADULTES)**

Le temps de cette prospection est de l'ordre de 10-15 min pour 50-100 m<sup>2</sup>.

2

#### **PÊCHER, SI NÉCESSAIRE, À L'ÉPUISETTE**

Nous recommandons de donner quelques coups d'époussette dans des emplacements susceptibles d'abriter des amphibiens (végétation, berges) si la détectabilité à vue n'est pas satisfaisante (par exemple si l'eau est turbide ou si plus de la moitié du site est végétalisé).

3

#### **PASSER AU SITE AQUATIQUE SUIVANT ET APPLIQUER LE MÊME PROTOCOLE**

### ➔ DEUXIÈME PASSAGE (MARS - AVRIL)

Ce deuxième passage se réalise de préférence **de nuit**.

1

#### **FAIRE UN POINT D'ÉCOUTE DE 5 MIN À PROXIMITÉ DU SITE AQUATIQUE, APRÈS LE COUCHER DU SOLEIL**

Pour les grands plans d'eau, plusieurs points d'écoute pourront être réalisés en respectant une distance de 100 m entre deux points.

2

#### **PROSPECTER LE SITE AQUATIQUE POUR REPÉRER LES AMPHIBIENS À L'AIDE D'UNE LAMPE TORCHE**

Puissance recommandée entre 1500 et 2000 lumens. Le temps de cette prospection est de l'ordre de 10-15 min pour 50-100 m<sup>2</sup>.

3

#### **PÊCHER, SI NÉCESSAIRE, À L'ÉPUISETTE**

Nous recommandons de donner quelques coups d'époussette dans des emplacements susceptibles d'abriter des amphibiens (végétation, berges) si la détectabilité à vue n'est pas satisfaisante (par exemple si l'eau est turbide ou si plus de la moitié du site est végétalisé).

**OU**

#### **PÊCHER, SI NÉCESSAIRE, À LA NASSE**

Positionner trois nasses avec deux entrées latérales (nasse à « vairons » avec mailles < 4 mm), trois entrées (nasse « Amphicapt ») ou quatre entrées (nasse « Ortmann ») dans le site aquatique. Les nasses peuvent être immergées, en début de soirée, au niveau des herbiers pendant 2h-3h et relevées à la fin de la prospection de l'aire. Il est également possible d'installer des nasses flottantes en début de soirée (en lisière des herbiers et/ou au niveau des berges) et de les récupérer le lendemain matin. Pour les grands plans d'eau où plusieurs points d'écoute sont réalisés, on placera trois nasses par secteur (par exemple par portion de berge) autour de chaque point d'écoute.

4

#### **PASSER AU SITE AQUATIQUE SUIVANT ET APPLIQUER LE MÊME PROTOCOLE**

## ➔ TROISIÈME PASSAGE (MAI - JUIN)

Ce dernier passage se réalise de préférence **de jour**.



1

### FAIRE UN POINT D'ÉCOUTE DE 5 MIN À PROXIMITÉ DU SITE AQUATIQUE

Pour les grands plans d'eau, plusieurs points d'écoute pourront être réalisés en respectant une distance de 100 m entre deux points.

2

### PROSPECTER LE SITE AQUATIQUE POUR REPÉRER LES AMPHIBIENS À VUE

Le temps de cette prospection est de l'ordre de 10-15 min pour 50-100 m<sup>2</sup>.

### PÊCHER, SI NÉCESSAIRE, À L'ÉPUISETTE

Nous recommandons de donner quelques coups d'épuisette dans des emplacements susceptibles d'abriter des amphibiens (végétation, berges) si la détectabilité à vue n'est pas satisfaisante (par exemple si l'eau est turbide ou si plus de la moitié du site est végétalisé).

OU

### PÊCHER, SI NÉCESSAIRE, À LA NASSE

Même opération en tous points que lors du deuxième passage.

4

### PASSER AU SITE AQUATIQUE SUIVANT ET APPLIQUER LE MÊME PROTOCOLE

## Fréquence du suivi

Les aires sélectionnées sont à prospecter **3 fois par an tous les deux ans, sur au moins 3 périodes de suivi (une période correspond à un binôme d'année)**. Si un suivi est engagé l'année N, il devrait *a minima* être reconduit l'année N+2 puis l'année N+4. Cependant, si les périodes de suivi ne sont pas contiguës, les analyses peuvent quand même être réalisées. Par ailleurs, il est recommandé de reprendre les suivis sur des aires où les prospections se seraient arrêtées, même plusieurs années après.

Exemples de périodicités des suivis et conséquences en terme d'analyses des données :

Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3	Année N+4	Année N+5	Année N+6	Année N+7	Pertinence du suivi
Période 1		Période 2		Période 3		Période 4		
								4 périodes de suivi contiguës : les données peuvent être analysées
								3 périodes de suivi discontiguës : les données peuvent être analysées
								1 seule période de suivi : insuffisant pour que les données soient analysées
								2 périodes de suivi : insuffisant pour que les données soient analysées
								2 périodes de suivi : insuffisant pour que les données soient analysées

## 03 SAISIR LES DONNÉES



Les participants sont invités à saisir leurs données dans le module POPAmphibien dédié de GeoNature. **Les données ne doivent pas être transmises via une autre plateforme** (le cas échéant, veuillez prendre contact avec la structure gestionnaire de vos données) afin d'éviter tout risque de doublons. La SHF ainsi que les structures gestionnaires régionales se chargent de faire remonter les données protocolées au SINP chaque année.

**Les données doivent être saisies le 31 août de l'année en cours au plus tard**, au risque d'entraîner des biais dans les analyses.

En fonction des régions où sont réalisés les suivis, la SHF invite à saisir les données POPAmphibien à travers différents outils, dont vous trouverez la liste sur notre site internet :

<https://lashf.org/pop-amphibien/#saisir-donnees> 



## À RETENIR...

# L'ESSENTIEL

## OBLIGATOIRE

- Pour chaque passage, prospecter **tous les sites aquatiques** d'une même aire en 3-4h maximum
- Effectuer **trois passages annuels**, avec des conditions optimales à l'observation des cortèges cibles



©Matthieu Berroneau

©Florian Morgen

## FORTEMENT RECOMMANDÉ

- Avoir au minimum **3 sites** par aire
- Avoir une **cohérence d'habitat** et une exhaustivité des sites au sein d'une aire
- Prospecter une même aire **tous les deux ans**



## SI POSSIBLE

- **Eviter les sites en assec** et privilégier des sites en eau 2 passages sur 3
- Maintenir le **même observateur** d'un passage à l'autre et d'une année sur l'autre (ou, à défaut, des observateurs avec le même niveau de connaissances)



©Maxime Briola

# POPAMPHIBIEN COMMUNAUTÉ

merci!

La SHF tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes et des structures permettant la mise en œuvre du programme à l'échelle nationale, en particulier les coordinateurs régionaux de la SHF pour leur implication dans les coordinations régionales du programme.

## FINANCEMENTS

Office français de la biodiversité (OFB), Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature, Office national des forêts (ONF), Unité d'appui et de recherche « Patrimoine Naturel » (PatriNat)



## CONTACTS



### COORDINATION NATIONALE ET ANALYSE DES DONNÉES

Audrey Trochet

Responsable scientifique

*Société herpétologique de France*

Contact : [audrey.trochet@lashf.org](mailto:audrey.trochet@lashf.org)



### GESTION DES DONNÉES

Adèle Hurabielle

Géomaticienne

*Société herpétologique de France*

Contact : [geomaticien@lashf.org](mailto:geomaticien@lashf.org)

